

le Bulletin
des agriculteurs

La référence en nouvelles technologies

GUIDE MÉDIA 2025



**Rejoindre les producteurs
par des moyens qui
comptent pour eux**

MAGAZINE

7992 abonnés

ÉDITIONS NUMÉRIQUES

+ 2100 consultations en
moyenne par mois

INFOLETTRES

+ 6900 abonnés

42% taux d'ouverture moyen

SITE WEB

67 000 consultations
en moyenne par mois

MÉDIAS SOCIAUX

10 500 abonnés

+ 60 000 de portée
chaque mois



LA RÉFÉRENCE DES DÉCIDEURS AGRICOLES

Le Bulletin des agriculteurs est un média agricole spécialisé ayant comme mission de faciliter le travail des agriculteurs et d'améliorer leurs revenus. Il présente des articles sur les innovations en cultures, élevages et machinisme agricole. Chacune de nos parutions contribue à l'avancement de l'agriculture d'ici.



10

BONNES RAISONS D'ANNONCER DANS LE BULLETIN



Julie-Ann et Francis Blouin, de la Ferme François Blouin sont heureux de travailler ensemble au développement de l'entreprise familiale. La soeur et le frère se complètent avec leurs forces.

le Bulletin
des agriculteurs

1 Un contenu de qualité

L'objectivité, la crédibilité et la qualité de notre contenu, à la fois actuel et tourné vers l'avenir, cultivent notre réputation depuis plus d'un siècle.

2 Un lectorat de décideurs

Nous connaissons nos lecteurs, des décideurs de l'industrie, et avons à cœur de les rejoindre dans leur quotidien.

3 Une variété de secteurs

Nous publions un contenu varié qui résonne chez les agriculteurs de tous les secteurs d'activités du Québec (grandes cultures, lait, bœuf, porc, volaille, fruits et légumes).

4 Des guides de référence

Chaque année, nous élaborons des guides spécialisés qualifiés de référence dans le milieu agricole (tracteurs, maïs, soya, céréales, plantes fourragères, pomme de terre).

5 Un temps de lecture supérieur

Avec une moyenne de plus de 30 minutes par numéro, **Le Bulletin des agriculteurs** est un mensuel qu'on prend le temps de lire.

6 Un contenu branché

Notre contenu rédigé spécifiquement pour notre infolettre permet de rester branché sur les nouvelles agricoles. **L'infolettre du Bulletin** est la plus populaire auprès des agriculteurs québécois.

7 Un site Internet optimisé

Notre site Internet a été conçu pour tous les types d'appareils mobiles. Notre contenu original comprend aussi des vidéos informationnelles, ce qui augmente l'achalandage et la visibilité des annonceurs.

8 Le média des décideurs agricoles

Selon un sondage maison mené en janvier 2022, 88% de notre lectorat Web a un impact décisionnel dans l'entreprise pour laquelle il travaille.

9 Notre appartenance à la communauté agricole du Québec

Le Bulletin des agriculteurs privilégie un contenu québécois. En traitant des particularités de l'agriculture québécoise et en faisant la promotion des entreprises agricoles d'ici, nous démontrons notre soutien à la communauté des agriculteurs de chez nous.

10 Un pivot de l'économie québécoise

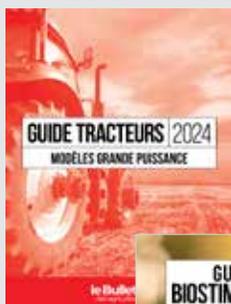
Plus qu'un simple média, **Le Bulletin des agriculteurs** transmet le savoir dans le but de faire prospérer les entreprises agricoles d'ici. C'est LA vitrine idéale pour votre produit!



CALENDRIER ÉDITORIAL 2025

Le Bulletin des agriculteurs est remis lors de plusieurs événements, notamment le Salon de l'agriculture*, Expo-Champs** et lors de plusieurs conférences de l'AQINAC et du CRAAQ.

Informez-vous auprès de votre représentant pour en savoir plus.



Notre mission éditoriale

Transmettre le savoir et l'innovation dans le but de faire prospérer les entreprises agricoles d'ici

MOIS	APERÇU ÉDITORIAL	GUIDES	RÉSERVATION D'ESPACE
Janvier*	En couverture: production laitière Cultures: fertilisation et amendements		28 novembre
Février	En couverture: acériculture Cultures: travail du sol Élevages: visite guidée d'une ferme laitière	Pommes de terre	9 janvier
Mars	En couverture: relève agricole Cultures: résumé des conférences, nouv. phytoprotection Élevages: gestion des fumiers	Tracteurs grande puissance Fourrages et pâturages	6 février
Avril	En couverture: production porcine Cultures: réduire son empreinte carbone Élevages: santé animale (bovins)	Tracteurs utilitaires	6 mars
Mai	En couverture: fourrage et fenaison Cultures: diversifier ses rotations SÉlevages: contrôle des températures en bâtiments	Semences fourragères Biostimulants	3 avril
Juin	En couverture: fruits et légumes Élevages: automatisation en production laitière		1 ^{er} mai
Juillet/août**	En couverture: céréales Élevages: santé animale (porcins)		5 juin
Septembre	En couverture: objectif zéro carbone Cultures: maïs d'ensilage, sols d'exceptions Élevages: alimentation bovins	Maïs ensilage	31 juillet
Octobre	En couverture: culture de maïs Cultures: sols d'exceptions Élevages: élevage des génisses	Maïs Fourrages et pâturages	28 août
Novembre	En couverture: culture du soya Cultures: sols d'exceptions et nouveautés acéricoles Élevages: alimentation	Soya	25 septembre
Décembre	En couverture: production bovine Nouvelles variétés de céréales, sols d'exceptions Bien-être animal (lait)	Céréales	30 octobre

SPÉCIFICATIONS • MAGAZINE

Dimensions (en pouce)

FORMATS	SANS FOND PERDU (SANS BLEED)	AVEC FOND PERDU (AVEC BLEED)
	ZONE DE TEXTE	FOND PERDU
Double page (spread)	15,125 x 10	16,75 x 11,25
Pleine page	7 x 10	8,625 x 11,25
1/2 page spread	15,125 x 5	
1/2 page	H: 7 x 5 V: 3,33 x 10	
1/3 page	H: 7 x 3,36 V: 2,17 x 10	
1/4 page	H: 7 x 2,5 V: 3,375 x 5	
Bannière de couvert	3,875 x 2,25	

SPÉCIFICATIONS NUMÉRIQUES

Brochage	à cheval
Trame	150
Niveau de gris	Dot gain 20%, SWOP coated
Impression	Haute vitesse, lithographie web offset

OPPORTUNITÉS PUBLICITAIRES:

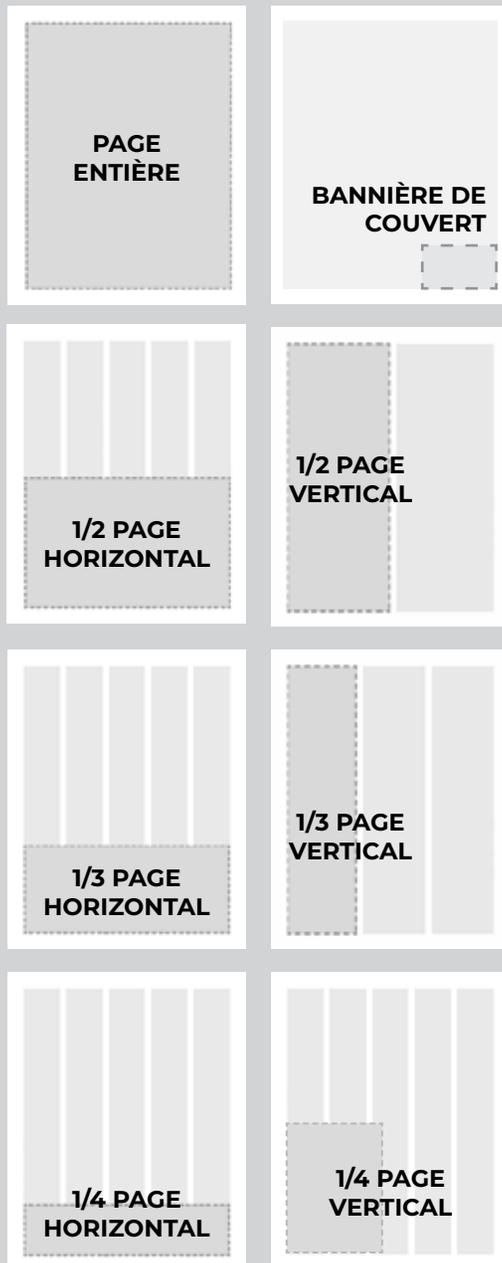
Encart, ensachage, pages repliables et autres formats publicitaires spécifiques disponibles sur demande.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Les fichiers électroniques devraient arriver en format Acrobat PDF (compatible 8.0) prêt pour l'impression. Lorsque vous sauvegardez le fichier au format PDF, assurez-vous de joindre toutes les polices et de limiter la résolution des photos à 300 dpi.

COULEURS

Tous les éléments des annonces en couleurs doivent être en CMJN, les images en RVB n'étant pas acceptées. Éviter les tons directs et couleurs PANTONE.



TARIFS ET SPÉCIFICATIONS • INFOLETTRE

INFOLETTRE DU BULLETIN

L'INFO AU BOUT DES DOIGTS

Avides d'information, les producteurs comptent sur leur ordinateur, tablette ou cellulaire pour s'informer. La majorité d'entre eux consultent régulièrement leur boîte courriel, qui demeure un moyen de communication apprécié.

Expédiée **trois fois par semaine**, l'infolettre du *Bulletin* propose chroniques, blogs, analyses, conseils techniques et nouvelles sur l'élevage et la culture.

Son contenu est **optimisé pour le Web et diffère à 80 % de celui du magazine**. L'infolettre du *Bulletin* répond clairement à un besoin. Lancée en 2010, l'intérêt pour l'infolettre est en croissance continue et compte **plus de 6900 abonnés**.

Son **taux d'ouverture** est deux fois supérieur à la moyenne de l'industrie et son **taux de clic**, quatre fois plus élevé!

FORMATS PUBLICITAIRES ET TARIFS

FORMATS	SPÉCIFICATIONS
Bannière haut de page	728 x 90 px
Îlot 1	300 x 250 px
Îlot 2, 3 et 4	300 x 250 px
Bannière mobile	320 x 50 px

SPÉCIFICATIONS

Type de fichier: jpg et gif statique

Taille: 45 Ko maximum (jpg et gif)

CONSULTATION
SUR MOBILE
FACILE ET
CONVIVIALE

Gala
JOSÉE-DE-
GRANDMONT

LAURÉAT PRIX
JOSÉE-DE-GRANDMONT 2023
Catégorie Infolettre
(petite entreprise)

The screenshot shows the top of the 'le Bulletin des agriculteurs' website. At the top right, there is a 'Météo' widget with a sun icon and the text 'Prévisions météo à jour' and 'LeBulletin.com'. Below the header, a grey banner reads 'Bannière 728 x 90'. The main content area features a large photo of a cornfield with the heading 'À la une' and the article title 'Maïs aux 60 pouces : quel est le gain?'. Below this, there is a section for 'Élevages' with a photo of a conference and the article title 'Éleveurs de porcs : un plan et un...'. At the bottom, there is a section for 'Experts-Fourragers' with a photo of a tractor and the article title 'Les experts d'aujourd'hui : Choisissez le bon...'. On the right side of the page, there are three grey boxes indicating ad spots: 'Îlot 1 300 x 250' and 'Îlot 2, 3 et 4 300 x 250'.

le Bulletin
des agriculteurs



SPÉCIFICATIONS • PROMO COURRIEL ET SITE WEB

PROMO COURRIEL

L'envoi de promo courriel, ou eBlast, permet de rejoindre **3300 adresses courriel** directement. Profitez-en pour faire la promotion de vos **produits** ou de vos **événements**.

Montage graphique offert au besoin. Informez-vous des tarifs!

SITE WEB

Lebulletin.com est la référence en technologie agricole au Québec. Lancé en 2001, le site Web est visité par plus de **30 000 utilisateurs** chaque mois pour plus de 67 000 pages vues en moyenne. Parmi eux, **62% possèdent une ferme** et **88% sont des décideurs**.

Lebulletin.com affiche quotidiennement des nouvelles agricoles, des informations sur les marchés des grains, des vidéos et des conseils sur la gestion des cultures et des élevages. On y retrouve **trois blogs**, le **Défi maïs** et le **Défi soya**, ainsi que l'**État des cultures** chaque semaine de mai à novembre.

Bannières, îlots, contenus commandités, le choix est grand pour vous offrir le maximum d'impact auprès d'une **clientèle ciblée et intéressée** par vos produits.

FORMATS	SPÉCIFICATIONS
Demi-page	300 x 600 px
Îlot	300 x 250 px
Bannière	728 x 90 px
Format mobile	320 x 50 px
Superbannière*	fermé: 970 x 90 px ouvert: 970 x 415 px

Type de fichier: jpg, gif et gif animé

Taille: 45 à 100 Ko max. (jpg et gif)
200 Ko max. (gif animé)

88%
sont des
décideurs

62%
possèdent
une ferme

SITE WEB

*en option uniquement sur la page d'accueil du site Web

CONDITIONS GÉNÉRALES

TARIF

Le tarif s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025 pour 12 mois. L'éditeur se réserve le droit de modifier les tarifs en cours d'année avec un préavis de 60 jours. Si l'annonceur ou l'agence refuse la modification, il peut, dans les 15 jours suivants la réception de l'avis, annuler son entente sans encourir de pénalités. Le tarif dégressif s'applique exclusivement aux annonces commerciales de l'annonceur; les annonces qu'il fera publier pour le compte d'autres établissements lui seront facturées conformément au présent tarif suivant l'espace utilisé. Si la première annonce du contrat n'est pas publiée dans les deux mois suivant la date du contrat, tout nouveau tarif entré en vigueur au cours de cette période s'appliquera.

FRÉQUENCES

Les fréquences sont calculées dans une période de 12 mois à compter de la date de la première parution. Les tarifs de fréquence s'appliquent aux différentes combinaisons de formats c'est-à-dire qu'une page ou une fraction de page compte chacune pour une unité en ce qui concerne la fréquence.

ESCOMPTE DE VOLUME

Les clients annonçant dans *Le Bulletin des agriculteurs* et les autres publications de Glacier FarmMedia peuvent obtenir un escompte de volume. L'escompte s'applique sur le volume d'achat brut sur une période de 12 mois dans certaines publications imprimées de Glacier FarmMedia. Pour *Le Bulletin des agriculteurs*, le taux de fréquence 3X est utilisé pour le calcul.

MONTANT BRUT DÉPENSÉ	ESCOMPTE
20 001\$ – 50 000\$	2%
50 001\$ – 150 000\$	3,5%
150 001\$ – 250 000\$	5%
250 001\$ – 300 000\$	7,5%
300 001\$ – 400 000\$	9%
400 001\$ et plus	10,5%

ANNULATION

Aucune annulation d'insertion n'est acceptée après la date de tombée. Les réservations d'encarts ou de carte insérée peuvent être annulées deux mois avant la date de tombée. Les contrats réservant les couvertures et les emplacements spéciaux ne peuvent être annulés. Les programmes publicitaires annulés ou réduits entraînent l'annulation des réductions. Les sommes dûes seront facturées à la date de fin ou lors de l'annulation du contrat.

MODE DE PAIEMENT

Les comptes sont payables en devises canadiennes ou américaines, au cours officiel du change au moment du paiement. L'éditeur se réserve le droit de modifier les conditions de paiement pour exiger le paiement lors de l'insertion à tout moment.

INTÉRÊTS

Facturés au taux courant sur les comptes échus. *Le Bulletin des agriculteurs* n'est lié d'aucune autre façon que par les stipulations et la présente carte de tarifs, quelques indications ou conditions, imprimées ou manuscrites, que puissent porter d'autres contrats ou instructions accompagnant les éléments d'une annonce. Les accords verbaux ne sont pas reconnus par l'éditeur. Les annonceurs et les agences de publicité se tiennent responsables du contenu des annonces (textes, illustrations et présentation) et assument toute responsabilité en cas de réclamation. Les annonceurs et les agences acceptent que *Le Bulletin des agriculteurs* récuse toute responsabilité pour la non-insertion d'une annonce, quelle qu'en soit la cause.

RESPONSABILITÉ

Dès qu'il a assuré le tirage de l'annonce et pris des mesures raisonnables pour en assurer la distribution, l'éditeur est en droit de paiement. L'éditeur se réserve le droit de refuser tout texte publicitaire qui ne serait pas à sa convenance et d'inscrire le mot «publicité» en réserve de toute publicité représentant, à son avis, un caractère rédactionnel. Toute demande de la part d'une agence ou d'un annonceur de réduction concernant un contrat doit être faite par écrit dans les soixante (60) jours suivant l'expiration dudit contrat.

COMMISSIONS

15% aux agences reconnues, sur la facturation brute d'espace, la couleur et les emplacements préférentiels. Aucune commission n'est accordée sur le prix des tirés à part, les frais d'administration, etc.

POSITION GARANTIE

Toute demande d'emplacement spécial doit être soumise à l'approbation de l'éditeur et entraîne des frais supplémentaires de 15% brut sur le coût total. Ajoutez 1500\$ brut pour double page centrale.

PAGES COUVERTURES

L'annonceur qui a réservé une page couverture a préséance le même mois de l'année suivante. Il perd toutefois ce privilège s'il n'a pas signifié son intention de s'en prévaloir au moins quatre mois avant la date de tombée du numéro concerné. Les réservations de pages couverture ne peuvent être annulées.

BONS D'INSERTION

Les bons d'insertion doivent être reçus au moins deux semaines avant le matériel. Les couvertures et les emplacements spéciaux doivent être réservés trois mois avant la date de tombée.

ENCARTS ET CARTES-RÉPONSES

Le brochage des cartes et encarts se fait indifféremment en haut ou en bas de page, selon les circonstances. Les encarts ne s'ajoutent pas aux pages ordinaires dans le calcul des réductions de fréquence. Toute carte doit être accompagnée d'une page complète en noir ou d'une annonce d'une valeur équivalente, de façon à ne pas entrer en conflit avec une autre annonce.

PUBLICITÉ

Martin Beaudin

Directeur de comptes
Téléphone: 514 824-4621
Courriel: martin.beaudin@lebulletin.com

COORDONNÉES

Le Bulletin des agriculteurs
CP 10110 Curé Poirier
Longueuil (Québec) J4K 0B3
Téléphone: 450 486-7770
Courriel: services.clients@lebulletin.com

LeBulletin.com